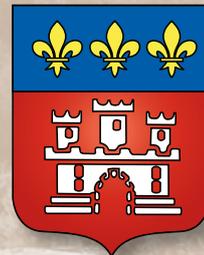


N°13 - Juillet 2014

Castellane

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

-info.com



La vie de Castellane et ses hameaux



Ce bulletin paraît en juillet et décembre, il vous informe sur tout ce qui concerne « La vie de Castellane et ses hameaux »



Visitez le site officiel de la mairie de Castellane.
mairie-castellane.fr

Vous pouvez le consulter pour toutes informations (marchés, foires, festivités, travaux, démarches administratives, etc...).

ÉTAT CIVIL du 19 novembre 2013 au 4 juin 2014

Naissances hors commune : 5

Baptême civil : 0

Mariages : 0

Décès : 24

sur la commune : 15

Décès hors commune : 9

URBANISME

1^{er} semestre



AUTORISATIONS D'URBANISME	DÉCISIONS
Permis de construire	
9 déposés	4 accordés 5 en cours d'instruction
Permis de démolir	
0 déposé	
Permis d'aménager	
1 déposé	1 en cours d'instruction
Déclarations préalables	
42 déposées	2 sans opposition 2 oppositions 25 accords tacites 1 dossier classé sans suite 12 en cours d'instruction
Certificats d'urbanisme	
17 déposés dont : 7 CU d'information 10 CU opérationnel	11 instruits

RENSEIGNEMENT et numéros Utiles

- * **Mairie** 04 92 83 60 07 de 9h-12h & 14h30-17h
- * **Service Technique** 06 86 96 69 33
- * **Permanence accueil CCAS** 04 92 83 77 19
- * **Office de Tourisme** 04 92 83 61 14
- * **Communauté de Communes du Moyen Verdon** 04 92 83 68 99
- * **Urgences médicales** 15
- * **Pompiers** 18
- * **Gendarmerie** 17
- * **Hôpital** 04 92 83 98 00
- * **Curé du secteur Verdon Castellane** 04 92 83 72 23
- * **Saint-André-les-Alpes** 04 92 83 07 05
- * **Déchetterie** 04 92 83 39 21
- * **Vétérinaire** 04 92 83 00 00
- * **Bibliothèque**
Heures d'ouverture, les Mercredi de 14h à 18h30 et les Samedi de 10h à 11h30 sauf le 1^{er} samedi du mois
- * **Cinéma de pays**
du 10 juillet au 28 août au collège le jeudi à 21h

LA DÉCHETTERIE

	Castellane 04 92 83 39 21		La Mure Argens 04 92 83 07 48		Barrême 04 92 31 68 51	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Mardi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Mercredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Jeudi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	09h - 12h	
Vendredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Samedi	09h - 12h	13h30 - 17h30	09h - 12h	13h30 - 17h30	09h - 12h	13h30 - 17h30
Dimanche						

Voici les noms de la photo du mois de décembre

- 1^{ère} rangée en haut en partant de la gauche :** Céline Dumont, Michel Maurel, Cédric Salignac, Michel Scipion, Carine Naveau, Hélène Zamora
- 2^{ème} rangée :** Sébastien Masco, Aric Leroy, Béatrice Giraud, Patrice Brémond, Corinne Beraud, Stéphane Huon Katel Clisou, Thierry Saragossa, Yves Nozambino, Ophélie Julien
- 3^{ème} rangée :** Remi Collomp, Mylène Baldi, Anthonin Ghirardi, Frédéric Darneau, Céline Tissier, Céline Broggi, Valérie Bernier



Castellanaises, Castellanaï, chers amis,

Le 23 mars dernier vous avez donné à nouveau votre confiance à mon équipe partiellement renouvelée afin que nous menions les affaires de la commune pour les 6 années à venir. Merci pour votre confiance et votre soutien. Nous allons tout faire pour tenir les engagements pris et c'est pour cela que nous nous sommes immédiatement mis au travail. Je suis entouré d'une équipe d'adjoints et de conseillers municipaux prête à donner le meilleur d'elle-même pour faire avancer les choses ; je leur ai confié des missions importantes (urbanisme, voirie, associations, culture, éducation, sport, patrimoine...). Pour permettre de les réaliser, nous avons créé 5 commissions associant tous les conseillers volontaires :

- > Finances, personnel, foires et marchés, hameaux, conduite par André PASSINI ;
- > Vie sociale, scolaire et associative, festivités, communication et jumelage, conduite par Martine BRONDET ;
- > Cadre de vie et patrimoine, culture, jeunesse et sport, rythmes scolaire, activités périscolaires, conduite par Odile CAPON ;
- > Voirie, travaux, eau et assainissement, environnement, réseau de chaleur, économie d'énergie, sécurité des établissements recevant du public, conduite par Robert GUES,
- > Économie, (tourisme, commerce, artisanat, agriculture...), urbanisme, conduite par Catherine DAUTHIER.

Pour assurer un bon niveau de service à la population, je peux compter sur des employés municipaux que je remercie pour leur travail. Il est de ma responsabilité de toujours rechercher une meilleure qualité de service c'est pourquoi je procéderai dans l'été à certains ajustements afin d'optimiser nos services.

Les services de l'État, conformément aux décisions prises, n'instruiront plus les déclarations de travaux et les certificats d'urbanisme d'information «CU a ». La commune va donc devoir étudier seule ces demandes estimées à 25% d'un emploi à temps plein. Soucieux de maîtriser les dépenses de fonctionnement, je ne souhaite pas créer un emploi supplémentaire. En contrepartie, pour que l'agent puisse assurer sa surcharge de travail correctement, l'urbanisme sera ouvert librement au public toutes les matinées travaillées ; en revanche, les après-midi, les consultations ne pourront se faire que sur rendez-vous.

De même, vous l'avez compris, nous n'avons pas augmenté la fiscalité locale et avons maintenu les taux appliqués en 2013, à savoir : Taxe d'habitation 11,81%, Taxe foncière (bâti) 22,01%, Taxe foncière (non bâti) 59,17%, CFE (ancienne taxe professionnelle) 29,91%. Pourtant, à l'avenir, les dotations de l'État devraient baisser et de nouvelles dépenses nous seront imposées. Pour ne pas augmenter les impôts, nous allons devoir économiser sur le fonctionnement et pour cela, la commission finances va étudier tous les postes sur lesquels nous pourrions économiser.

C'est le cas de l'application des futurs rythmes scolaires ; il va falloir trouver sur nos budgets déjà contraints environ 30 000 € pour les mettre en place et rémunérer tous les animateurs nécessaires. La première année nous devrions bénéficier d'une aide de l'État de 50 € par enfant laquelle ne sera malheureusement pas pérennisée. Le conseil municipal, conformément aux souhaits des Parents d'élèves et des conseils d'école, vient de solliciter une dérogation auprès des Autorités Académiques afin de placer le temps d'activités périscolaires le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Dès maintenant, nous travaillons pour proposer aux enfants des activités enrichissantes sur les plans, culturels, sportifs et ludiques. Dans l'été nous arrêterons avec minutie l'organisation générale de manière à ce que tout soit en place pour la rentrée scolaire. Toutes les informations nécessaires seront transmises en temps et en heure à chaque parent d'élève.

Nous devons relever beaucoup de défis pour tenir nos engagements et nous avons 6 ans pour cela. Comme vous le voyez, votre équipe municipale est en marche mais elle a besoin de votre soutien pour réaliser ses objectifs.

Je remercie notre tissu associatif riche de ses bénévoles et qui enrichissent dans des domaines divers notre cité.

Merci à tous les acteurs économiques et aux services qui font vivre Castellane malgré la crise économique.

Il est aussi fondamental pour moi qu'il y ait une bonne cohésion entre tous nos habitants ; rien n'est jamais définitif si on ouvre le dialogue et que chacun fait un pas vers l'autre ; rechercher encore de meilleures relations sociales est vital pour notre communauté.

À l'heure où l'on nous annonce des chamboulements importants concernant la réorganisation de nos territoires il est crucial que nous parlions d'une même voix, que nous nous unissions afin d'être plus forts pour que nos services publics de proximité ne disparaissent pas.

Je compte sur chacun d'entre vous pour nous aider dans nos tâches qui plus que jamais deviennent difficiles et ne pourront être tenues sans un large appui de votre part. Notre unique objectif est la qualité de vie des Castellanaïses et Castellanaï afin que le vivre ensemble soit le plus harmonieux possible à Castellane.

Amitiés à toutes et à tous,



Jean-Pierre TERRIEN
Maire de Castellane

Fréquences Radio FM



Europe 1 : 100 MHz
Nostalgie : 92.5 MHz
RFM : 104.9 MHz
Radio Verdon : 91 MHz

COMPOSITION DES COMMISSIONS

1^{ère} COMMISSION : FINANCES, PERSONNEL, FOIRES ET MARCHÉS, HAMEAUX	2^{ème} COMMISSION : VIE SOCIALE, SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE, FESTIVITÉS, COMMUNICATION, JUMELAGE
Président : André PASSINI Membres : Carine THOMAS Yolande GAS Nadine AURIC-ERBI Julie CHALVE Vivien VILLATA Jean-Paul RIVET Robert GUES Martine BRONDET Vivien VILLATA Jean-Paul GOLÉ Nadine BRÉMOND Catherine DESAILLOUD	Présidente : Martine BRONDET Membres : Michel SILVESTRELLI Yolande GAS Nadine BRÉMOND Catherine DESAILLOUD Jean-Paul RIVET Nadine AURIC-ERBI Carine THOMAS Julie CHALVE Pascal LEFEBVRE Jean-Paul GOLÉ Odile CAPON
3^{ème} COMMISSION : CADRE DE VIE ET PATRIMOINE, CULTURE, JEUNESSE ET SPORT, RYTHMES SCOLAIRES, ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES	4^{ème} COMMISSION : VOIRIE, TRAVAUX, EAU ET ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, RÉSEAU CHALEUR, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, SÉCURITÉ DES ERP
Président : Odile CAPON Membres : Carine THOMAS Michel SILVESTRELLI Christophe CAUVIN Nadine BRÉMOND Catherine DESAILLOUD Jean-Paul RIVET Vivien VILLATA Catherine DAUTHIER Yolande GAS Martine BRONDET Julie CHALVE Jean-Paul GOLÉ Martine BRONDET	Président : Robert GUES Membres : Jean-Paul RIVET Vivien VILLATA Quentin GAGLIO André PASSINI Jean-Paul GOLÉ Christophe CAUVIN
5^{ÈME} COMMISSION : ÉCONOMIE (TOURISME, COMMERCE, ARTISANAT, AGRICULTURE), URBANISME	
Présidente : Catherine DAUTHIER Membres : Michel SILVESTRELLI Martine BRONDET Christophe CAUVIN Julie CHALVE Catherine DESAILLOUD André PASSINI	Jean-Paul GOLÉ Carine THOMAS Vivien VILLATA Odile CAPON Jean-Paul RIVET

MAISON MÉDICALE

Chemin de la Recluse 04120 Castellane - Tél : 04 92 83 77 40 - Fax : 04 92 83 76 93
 E-mail : secretariat.medecin04120@hotmail.fr

- * **Chirurgien urologue :** Dr Christophe Ghibaudo
*1 fois par mois, tél rdv : 04 93 36 90 91
 christopheghibaudo@mac.com*
- * **Gynécologue, obstétricien :** Dr Sarde Christian
2 fois par mois, tél rdv : 04 92 83 77 40
- * **Psychanalyste :** Virgile Allemand
*1 fois par semaine, tél rdv : 06 62 06 73 52
 http://psy-haute-provence.e-monsite.com*
- * **Pédicure, podologue :** Sigillo Laurent
1 fois par mois, tél rdv : 04 92 31 48 96
- * **Diététicienne :** Floriane Chastin
1 fois par mois, tél rdv : 06 69 36 00 95
- * **Audioprothésiste :** Sophie Belot
1 fois par mois, tél rdv : 04 92 83 77 40
- * **Psychologue :** Dr Hugues Renault
1 fois par mois, tél rdv : 04 92 83 77 40
- * **ORL :** Dr Ayache (ORPAC)
1 fois par mois, tél rdv : 04 93 40 50 50
- * **Infirmières :** 04 92 83 69 25
- * **Kinesithérapie :** 04 92 83 60 10

Consultations Dr Bizot-Gastaldi Michèle à partir de janvier 2014

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9H - 12H	LIBRE	ABSENTE	RDV	RDV	ABSENTE	MÉDECIN DE GARDE
15H - 18H30	RDV	ABSENTE	LIBRE	LIBRE	ABSENTE	MÉDECIN DE GARDE

Consultations Dr Van Winkelberg Philippe à partir de janvier 2014

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9H - 12H	RDV	RDV	ABSENT	LIBRE	RDV	MÉDECIN DE GARDE
16H - 18H30	LIBRE	LIBRE	ABSENT	RDV	RDV	MÉDECIN DE GARDE

Quelques petits rappels concernant les dépôts de déchets divers

Le dépôt ou abandon d'objets embarrassant sur la voie publique en dehors du premier lundi du mois prévu est réprimé par une amende d'un montant pouvant aller jusqu'à 750€ par l'article L 644-2 alinéa 1 du Code Pénal.

- Le Code de l'Environnement prévoit et sanctionne cette même infraction par l'article L 541-3 par un procès-verbal de 5^{ème} classe et une amende pouvant aller jusqu'à 1500€.
- Nous vous rappelons que la déchèterie est ouverte tous les après-midi de la semaine de 13h30 à 17h30 plus le samedi matin de 9h à 12h.
- Nous vous signalons que les déchets ménagers doivent obligatoirement être déposés dans les containers prévus à cet effet et non dans les petites poubelles de ville.
- Il est rappelé que les déjections canines sont verbalisables d'une amende de 35€ (des sachets sont disponibles à la mairie).



NADINE BREMOND A PRIS UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE



Monsieur le Maire, au cours d'une émouvante cérémonie, a retracé sa carrière. Nadine fait partie du personnel de la mairie depuis le 15 juin 1979, le premier poste qu'elle a occupé était celui d'agent d'accueil à la piscine municipale, ses compétences l'ont amenée, ensuite à postuler sur un emploi à la cantine scolaire en qualité d'employée de service des écoles durant près de dix ans. Elle a œuvré au sein de la restauration, à l'école élémentaire puis au collège du Verdon, de la garderie périscolaire et de l'aide aux devoirs. Nadine a accompli toutes ces tâches

avec dynamisme, compétence et efficacité. Grâce à ses qualités humaines, elle a toujours su faire preuve d'un dévouement exemplaire sans compter ses heures et sans mesurer sa peine. Après 34 ans de bons et loyaux services, nous lui souhaitons une bonne retraite.

JE VEUX STATIONNER OU INSTALLER MA CARAVANE...

Je stationne une caravane sur la voie publique ...

Le code de la route s'applique, comme pour les véhicules.

J'installe ma caravane sur un terrain autre que la cour de ma maison...

- Moins de 3 mois par an : pas de formalités
- Plus de 3 mois consécutifs ou non : interdit.

J'installe ma caravane dans la cour de ma maison...

- Elle est stationnée dans la cour de ma maison en attendant d'être utilisée pour les vacances : pas de formalités
- Elle devient une installation fixe : interdit.

Assainissement

Pour les stationnements de courte durée, en application du règlement sanitaire départemental (RSD), il est interdit de déverser des effluents ou des eaux usées.

INSTALLATION DE H.L.L. ET R.M.L

H.L.L. (Habitations Légères de Loisirs) : constructions démontables ou transportables, destinées à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisirs.

R.M.L. (résidences Mobiles de Loisirs) : véhicules terrestres habitables qui sont destinés à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisirs, qui conservent des moyens de mobilité leur permettant d'être déplacés par traction mais que le Code de la Route interdit de faire circuler (exemple : mobil-home).

Ces types d'installations sont strictement réservés aux terrains spécifiques prévus par le document d'urbanisme (parcs résidentiels de loisirs, terrains de campings). Dans le cas contraire, ils sont assimilés à des constructions. Leurs caractéristiques les rendent non conformes au règlement du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

Eau

Il est formellement interdit de se raccorder directement sur un équipement public (poteau d'incendie par exemple).

Au titre de ses pouvoirs de Police généraux, le maire est tenu d'assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique (articles L.2212-1 et suivants du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le conseil municipal Jeunes a pour objectif de donner la parole aux élèves de l'école primaire de Castellane afin que les enfants participent et agissent de manière citoyenne au sein de la commune.

Cette année, les élèves ont eu l'idée de confectionner un gilet destiné aux malentendants. Cette initiative a pu voir le jour grâce au Conseil Général, l'association « Un sourire pour vivre », le magasin « Au pied du Roc », qui ont aidé le conseil Municipal Jeunes pour confectionner ce gilet.

Ce vêtement de couleur jaune vif a été remis à Robert Collomp, malentendant depuis 15 ans très heureux de cette initiative a déclaré : « ce gilet va m'apporter une sécurité quand je marche, merci à tous. »



DÉPUTÉS JUNIORS

Les élèves du CMI et CM2 ont élu leur député junior avant d'aller visiter l'Assemblée Nationale.

Cette année Tonin Chauvet a représenté l'école de Castellane à l'Assemblée Nationale, un petit bonhomme un peu intimidé qui accueille les visiteurs à l'école primaire de Castellane, accompagné de sa suppléante Alais Gonzalez. Tous deux sont élèves de la classe de CM2 de Monsieur Roland, et se sont présentés à l'élection du député junior. Tonin précise que les élèves de la classe CMI-CM2 ont voté « à bulletin secret » pour l'un des cinq candidats.

L'aventure a commencé par un voyage à Paris avec toute la classe le 24 mars, afin de visiter la capitale et l'Assemblée Nationale.

Il explique que la loi proposée par sa classe porte sur la cantine scolaire. Les élèves désirent varier leur menu et surtout manger des produits locaux. Cette loi en faveur du circuit court sera l'une des 577 propositions des autres députés juniors de France, et Tonin espère bien que la sienne soit choisie.

Pour Tonin et Alais, ce qui décourageait leurs camarades c'est l'idée de passer beaucoup de temps dans l'hémicycle, cette aventure n'est pas une première pour Castellane puisque, d'une part, un député junior y a déjà été élu l'année dernière, et qu'il existe un conseil municipal jeunes dont le maire est Gatien Blanc, de la même classe.

Avant de répondre aux questions de la classe, Monsieur Gilbert Sauvan, Député, avoue regretter que d'autres communes ne se lancent pas dans cette aventure qu'il trouve très valorisante. Présent pour donner quelques explications à la classe de CMI-CM2, l'ancien maire de Castellane, député depuis deux ans, a bien volontiers répondu aux questions des enfants qui étaient curieux de savoir si ce mandat lui plaisait, s'il avait voulu être député etc...

Le député a offert aux enfants une copie de la Marseillaise de Rouget de Lisle, manuscrit autographe de la bibliothèque de l'Assemblée Nationale.





PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE

L'Office de Tourisme de Castellane entend bien être au rendez-vous de la saison estivale qui s'annonce et entreprend donc avec enthousiasme la préparation de ce rendez-vous afin de satisfaire au mieux locaux, touristes et prestataires touristiques.

Aussi, s'il souffle déjà une petite saveur de vacances sur Castellane, il reste évident que le début des congés scolaires marquera à n'en pas douter une hausse de la fréquentation sur le village. Afin de s'adapter au mieux à ce flux touristique, la structure ajustera donc son équipe et ses horaires d'ouverture pour un accueil toujours plus qualitatif et personnalisé.



C'est donc de 9h à 19h30 non stop du 1er juillet au 31 août que toute l'équipe aura plaisir à vous recevoir et vous conseiller avec à l'appui les supports de communication actualisés et optimisés pour cette nouvelle année. Du guide pratique de Castellane, valorisant les attraits du territoire et proposant de nombreuses activités et visites, à la carte du territoire toujours très prisée en passant par le guide des hébergements, c'est un panel d'éditions complet et traduit en 3 à 6 langues que nous diffuserons gratuitement à chaque demande.

Avec l'appui de stagiaires étrangères venues découvrir la région et pérenniser leur formation durant 3 mois, et forte des récents recrutements, c'est une équipe de 7 personnes qui vous attend à partir du 15 juin pour vous renseigner et vous conseiller en 7 langues, avec toujours en ligne de mire la valorisation des atouts du territoire et des prestataires qui œuvrent à son développement touristique.

Au plaisir de vous accueillir dans nos locaux, nous restons bien entendu à votre écoute pour toutes vos questions et vos besoins d'informations...

Faustine VILLARON - Pôle Administration et Communication / Office de Tourisme 04 92 83 61 14 / www.castellane.org
L'équipe de l'Office de Tourisme pour vous accueillir

DEMANDEZ LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME !

C'est le **week-end franco-italien PRIMAVERA** qui a ouvert les festivités, samedi 26 et dimanche 27 avril derniers. Un concours de cuisine co-organisé avec le club cuisine de la MJC et Pays Gourmand s'est déroulé le matin à la salle de l'école primaire. Les réalisations savoureuses et originales ont su faire frémir les papilles des membres du jury de fines bouches. À 18h, en l'Église du Sacré Cœur, la chorale de Castellane a proposé un petit concert mêlant des chants italiens, français et provençaux avec le « Coupo Santo ». Puis la soirée dansante, avec le délicieux repas concocté par le comité de Jumelage s'est déroulée jusqu'à minuit, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Le dimanche toute la journée, le marché de producteurs italiens s'est tenu sous les fanions tricolores tendus sur la place du village, et malgré un faible soleil les visiteurs étaient présents et ont pu faire le plein de produits transalpins : vin, fromages et pasta de toutes formes et toutes couleurs. Cette manifestation était couplée avec les Rencontres PRIMAVERA organisées par la Maison Nature & Patrimoines en collaboration avec le Centre Aéré de l'AEP Le Roc, le PNR Verdon et la Région Paca : 4 jours d'animations sur le thème des jardins et des plantes.

Les **vide-greniers** ont repris les dimanches 11 mai et 22 juin, 3 dates sont également programmées pour le reste de la saison à savoir : dimanche 13 juillet, le vendredi 15 août et le dimanche 7 septembre. À partir du 22 juin, ils se tiendront

sur la place de l'église et dans la rue Saint Victor en mai, juin et septembre et sur la Place Marcel Sauvaire en juillet et en août.

Dans un autre domaine, le **2^{ème} forum de l'emploi** s'est tenu avec succès le mardi 13 mai dernier. Une formule à pérenniser avec plus de 40 employeurs présents.

Les beaux jours arrivant, il fallait préparer balcons, jardins et espaces verts ! A l'occasion des **Rendez-Vous aux Jardins**, l'Office de Tourisme s'est joint à la Maison Nature & Patrimoines pour ce week-end des 31 Mai et 1^{er} juin avec pour thème « L'Enfant au jardin » et de nombreuses animations : Foire aux Plant(e)s et articles de Jardin, troc de plants, conférence et dégustation sur la thématique du vin et de la Vigne, inauguration du jardin créé par les enfants lors des Rencontres Primavera, rencontre autour de l'exposition sur le safran, sans oublier le concours photo de la MJC. Une belle programmation pour accueillir ce mois de juin en beauté !

On continue avec la **8^{ème} édition de la Fête de la Transhumance** les 13, 14 et 15 juin. Au programme, animations pédagogiques et projection du superbe film « Hiver Nomade » le vendredi. Ensuite, ballade et rencontre du berger Georges Pons suivi d'un balet le samedi animé par le groupe « Lei Tulipan ». Et enfin le marché paysan, passage et bénédiction du troupeau de la famille Bellini, animations diverses le dimanche. La fête entre cette année dans le réseau « Le Verdon fête la Transhumance » initié par le Parc Naturel Régional du Verdon.

Les températures s'étant élevées, nous accueillons la saison estivale avec la **3^{ème} édition des Mercredis Musicaux** : du 2 juillet au 27 août, 9 concerts de styles divers et dans des lieux différents animeront les soirées castellanaises. (Programme disponible à l'Office de Tourisme). D'autres manifestations musicales ponctueront les **soirées, à l'église du Sacré Cœur** : un duo de guitares classiques samedi 12 juillet, Gil Florini le prêtre chanteur samedi 19 juillet, le « quatuor Perséides » dimanche 20 juillet et « North Gospel Quartet » lundi 28 juillet. Et sans oublier le Folklorama avec un troupe venue d'Ukraine mardi 22 juillet sur la place Marcel Sauvaire. Enfin, le marché potier organisé en partenariat avec la poterie Lesbros aura lieu le jeudi 7 août sur la place Marcel Sauvaire.

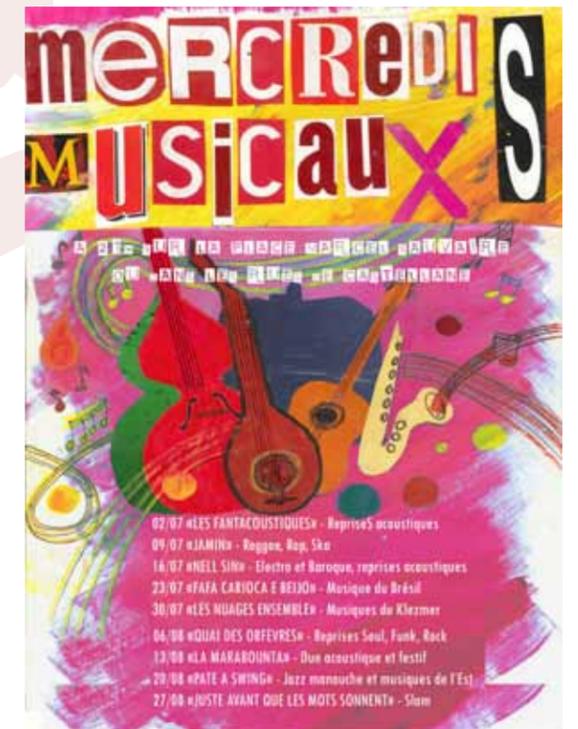
Enfin nous vous donnons rendez-vous pour la **7^{ème} édition du Calendrier de l'Avent** grandeur Nature, du 1er au 24 décembre prochain.

Toutes ces manifestations ne sauraient exister sans le soutien financier accordé par la Commune de Castellane, les Communes du Canton, la Communauté de Communes du Moyen Verdon, le Conseil Général des Alpes de Haute Provence, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le mécénat vendant d'entreprises privées, le soutien logistique apporté par les organismes tels le Parc Naturel Régional du Verdon, le Pays A3V ou le CPIE du 04. Et surtout, le partenariat avec les associations locales qui prend une part importante dans la réalisation des événements. Un grand merci à tous et on leur tire notre chapeau ! C'est grâce à tout le monde que nous pourrions pérenniser ces moments de convivialité et de bonne humeur partagée. Sans oublier que ces animations ont aussi des répercussions sur le bien être de nos touristes !

Carine RUBY - Pôle Animation Patrimoine - Office de Tourisme de Castellane / Office de Tourisme 04 92 83 61 14 / www.castellane.org



Concert placette derrière église Saint Victor



Affiche Mercredis Musicaux 2014



LA MAISON NATURE & PATRIMOINES VOUS ACCUEILLE !

Depuis le samedi 19 avril, la Maison Nature & Patrimoines a réouvert ses portes pour l'année 2014. La saison a commencé par une semaine d'animation sur les jardins et les plantes, en partenariat avec l'accueil de loisirs AEP et le Parc naturel régional du Verdon. Au programme, création de petits jardins potagers dans l'école maternelle, découverte des plantes sauvages, visite du musée ethnobotanique de Salagon ou encore, réalisation de bandes dessinées sur le jardinage. Un joli projet prolongé par l'école maternelle chargée du repiquage, de l'entretien et de l'arrosage des jardins. Ces derniers sont inaugurés lors des Rendez-Vous aux Jardins, le samedi 31 mai, où à cette occasion, un atelier sur les cabanes à insectes et oiseaux est proposé aux enfants.

Le printemps a donc bien commencé pour la Maison Nature & Patrimoines qui a également participé à la Nuit des Musées, à la fête de la Transhumance et aussi organise en partenariat avec l'Office de Tourisme de Castellane, la fête de la Montagne, les 28 et 29 juin prochains !

En juillet et août, les musées seront ouverts tous les jours, de quoi (re)découvrir le musée Sirènes et Fossiles et le musée du Moyen Verdon. A noter que vous n'avez plus qu'à jusqu'à septembre pour venir visiter l'exposition « De Vigne en Grappe » qui se termine à la fin de la saison. Et puis ne manquez pas, cette année, l'exposition « Pour un pincée de Safran » accessible gratuitement au premier étage de la Maison Nature & Patrimoines.

Et pour les mordus de pleine nature, le relais du Parc du Verdon est toujours là pour vous informer sur les patrimoines et sur les randonnées à faire sur le territoire. C'est aussi dans cette optique que la Maison Nature & Patrimoines a décidé de mettre en place tout l'été, des sorties nature en partenariat avec deux accompagnateurs en montagne de Castellane. Le but ? Associer promenade et découverte des patrimoines. Le lundi, on vous donne rendez-vous pour une sortie géologique qui va mêler découverte de la vallée des Sirènes



Animations Jardins centre de loisir Pâques 2014.

et visite du musée Sirènes et Fossiles, tandis que le jeudi, c'est à la flore des Préalpes qu'on va s'intéresser avec un tour du Serre, quartier situé au-dessus des remparts de la ville, et une visite de l'exposition « Pour une pincée de Safran ». Ces sorties, accessibles aux familles sont également en lien avec des animations enfant tous les mardi et vendredi après-midi. Après une visite des expositions, les enfants feront un atelier : moulage de fossiles ou encre végétale. Un bon moyen de rendre notre patrimoine et nos expositions ludiques et accessibles à tous !

Avec toutes ces nouveautés, on espère, bien entendu, vous retrouver nombreux cette année.

Et pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.maison-nature-patrimoines.com ou nous suivre sur facebook : www.facebook.com/maisonnaturepatrimoines

Maison Nature & Patrimoines - Place Marcel Sauvaire - 04120 Castellane - 04 92 83 19 23 - maisonnaturepatrimoines@gmail.com

Ouverture : 10h-13h et 15h-18h30
Juin-Septembre : mercredis, week-ends et jours fériés
Juillet et août : tous les jours



TARIFS

4€/adulte, 2€/enfant.
Gratuit pour les moins de 7 ans.
Animation enfant (à partir de 6 ans) : 4€/enfant
Sortie nature : 12€/adulte, 8€/enfant.
Gratuit pour les moins de 7 ans.



Animation sur les Jardins, frise réalisée par les enfants. - Affiche sorties Nature 2014.

LES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS 2014

Comme chaque année depuis 2011, la Mairie a lancé un appel aux bonnes volontés pour aider à l'entretien des Jardins de la Tour. C'est ainsi qu'une dizaine de bénévoles se sont retrouvés dimanche 11 mai et se sont attaqués au lierre qui envahit les remparts et les murs de restanques. Malgré la météo capricieuse et un orage vers 13h, une bonne partie du mur situé à l'entrée du site a été dégagé. Une équipe a également nettoyé le long du sentier du Roc, vers la Tour Pentagonale. Enfin, les bénévoles ont pu couper les arbres et arbustes aux abords d'un mur de terrasse écroulé en prévision du chantier Alpes de Lumière de cet été. En effet, il est prévu pendant les trois premières semaines de juillet que des jeunes remontent le mur, encadré comme toujours par un professionnel spécialiste de la pierre sèche, Jean-Christophe Roux.

Bien évidemment, la Mairie remercie très chaleureusement toutes les personnes présentes qui donnent de leur temps et de leur passion pour aider à la valorisation des Jardins. C'est grâce aux actions et à l'engagement de tous que le site pourra redevenir superbe.

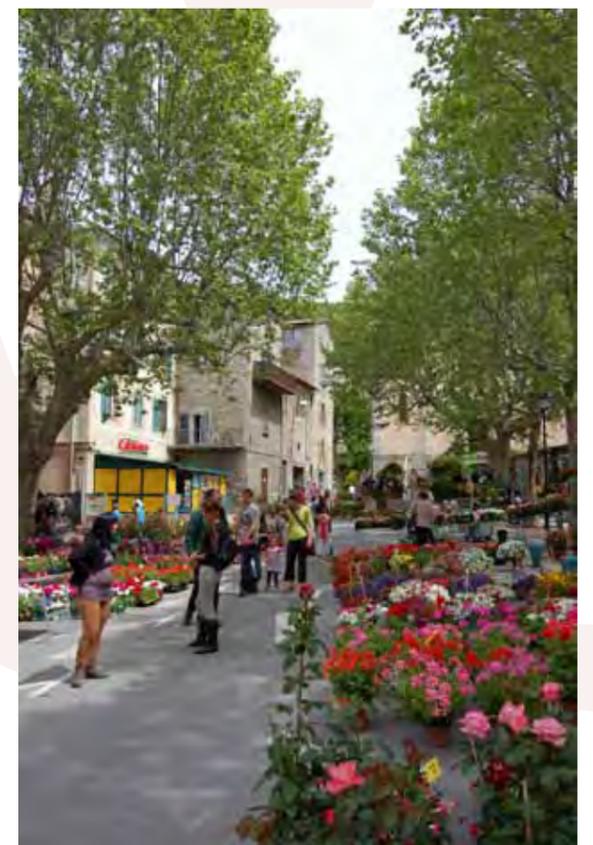
À noter que trois projets sont en cours pour réhabiliter les Jardins : la création d'un verger villageois, conservatoire de fruitiers anciens, en partenariat avec l'association Petra Castellana et le Parc Naturel Régional du Verdon ; des travaux de restauration pour un cabanon et les toitures de deux tours insérées dans les remparts ; enfin, encore à l'étude, un projet de réinsertion permettant à des personnes en difficulté un cursus de qualification par l'emploi grâce aux chantiers de formation dans les domaines du patrimoine bâti ancien, en collaboration avec la Communauté de Communes du Moyen Verdon.

Après le travail, les animations ! Pour la deuxième année, la Maison Nature & Patrimoines et l'Office de Tourisme s'associent pour organiser les Rendez-vous aux Jardins, le 31 mai et 1er juin avec un très beau programme : dégustation et conférence sur le vin, foire et de troc de plants, rencontre autour de l'exposition sur le safran avec la participation de l'association « Les safraniers de Provence ».

Si vous êtes intéressé par les projets et par le site des Jardins, contacter la Mairie 04 92 83 60 07.



Nettoyage des Jardins 2014.



Foire aux plants.



FÊTE PATRONALE DE CASTELLANE

La fête patronale de Castellane s'est déroulée du 23 au 26 mai dans une ambiance très conviviale. Le vendredi à 17h30, devant les marches de la mairie, c'est plus de cinquante enfants de l'école primaire de Castellane qui ont ouvert officiellement la fête en musique et en chansons accompagné à la guitare par Dominique EMMANUEL de l'École de Musique du Moyen Verdon.

Un grand bravo à tous ! Le soir, l'association « Ciel d'été » a animé la place du village. Ensuite, une messe a été célébrée par le prêtre Jacky Jaubert samedi matin à la chapelle Notre-Dame en présence d'une trentaine de fidèles. L'association « Les Amis de Notre-Dame du Roc » a offert la fougasse et le rosé. La mairie a profité de l'évènement pour ouvrir les portes de l'église Saint Victor. Les Castellonais et visiteurs ont pu découvrir et apprécier la splendide restauration de l'église. L'après-midi, l'association « La Boule du Roc » organisait le concours de pétanque sous un beau soleil avec 45 équipes en doublette soit 90 joueurs. Un record de participation pour le challenge Francis Andrade ! La soirée était animée par « Noël's Cabaret » avec une démonstration de zumba qui a beaucoup plu. Dimanche matin, la messe à l'église du Sacré Cœur était accompagnée par la Chorale de Castellane et s'est terminée sur le célèbre « Catouli Castellonais » repris en cœur par l'assemblée. La fanfare Dignoise a ensuite guidé le cortège pour le dépôt de gerbes aux monuments aux Morts en l'honneur des combattants disparus pour la paix, en présence de M. le Député et Président du Conseil Général, Gilbert Sauvan, de M. le Maire, Jean-Pierre TERRIEN et du maire du Conseil municipal Jeunes, Gatien BLANC.

L'après-midi, tout le monde s'était donné rendez-vous dans les rues et sur la place Marcel Sauvaire pour voir le magnifique corso avec la fanfare dignoise, les enfants en vélo avec l'association des parents d'élèves « Autour des élèves du Roc », les superbes voitures anciennes et engins roulants drôles et bien décorés de l'association des commerçants, le char de la mairie sur le thème de Blanche-Neige, les danseuses brésiliennes de la compagnie « Corps et Danse », le char des pompiers représentant un très beau camion et les musiciens de la batucada « Mulêketu ».

Enfin, la fête s'est terminée lundi avec l'aïoli au Bar-Restaurant la Taverne et par le concours de longue qui a réuni 40 équipes en tripléte soit 120 joueurs. Bien évidemment, tout le week-end, petits et grands ont pu profiter de la fête foraine avec les manèges, le tir à la carabine, la chenille, sans oublier de goûter aux délicieuses sucreries ! Monsieur le Maire et tout le Conseil Municipal remercient très chaleureusement tous les participants. C'est grâce à leur disponibilité et à leur mobilisation que la fête a pu avoir lieu. En attendant d'avoir un nouveau comité des fêtes pour faire perdurer cette fête patronale, qui fait vivre anime le village de bien belle manière.



CHAPELLES ET PATRIMOINE RELIGIEUX

La Commune de Castellane a sur son territoire un patrimoine bâti religieux très important avec vingt-deux églises et chapelles. Pour commencer à Castellane, avec la chapelle Notre-Dame du Roc (XII^e-XVIII^e siècle) située en site classé, la chapelle Saint-Joseph (ancienne chapelle du couvent des Augustins), l'église Saint-Victor classée Monument Historique (XII^e siècle) et l'église du Sacré-Cœur (1869), les vestiges de l'église paroissiale Saint-André-du-Roc (XIII^e siècle, site de Petra Castellana).

Ensuite, les hameaux avec :

- Angles, chapelle Sainte Victoire (fin XIX^e siècle) ;
- Blaron, chapelle Saint-Pons (1829) ; Chasteuil, église paroissiale Saint-Martin (XVI^e siècle) ;
- Eoulx, chapelle Saint-Pons classée Monument Historique (XII^e-XIV^e siècle), chapelle Saint-Antoine (XIX^e siècle), chapelle Notre-Dame puis église paroissiale Saint-Pons (XVI^e-XVII^e siècle) ;
- La Baume, église Saint-Martin (1893) ;
- La Lagne, chapelle Saint-Roch (XIX^e siècle) ;
- La Palud, église Saint-Christophe (XVIII^e siècle) ;
- Robion, chapelle Saint-Thyrse classée Monument Historique (XII^e siècle), chapelle Saint-Trophime (XVIII^e siècle), église paroissiale Notre-Dame (XIX^e siècle) ;
- Taloire, chapelle Saint-Etienne (XII^e siècle), église paroissiale (XV^e siècle, en ruines) ;
- Taulanne, église Saint-Pierre et Saint-Paul (XIX^e siècle) ;
- Villars-Brandis, chapelle Saint-Jean (XII^e siècle), église Saint-Jean-Baptiste (1860) ;

Sans oublier, La Colle, chapelle Saint-Maur, reconstruite au XVIII^e siècle, mais qui est propriété privée.

Tous ces édifices sont des marqueurs de l'identité du Pays de Castellane. Ils font partie du territoire et des traditions locales. Toutefois, un tel patrimoine est difficile à conserver, entretenir et valoriser. La priorité a été donnée à l'église Saint-Victor qui a connu une longue restauration et les travaux se poursuivent. Aujourd'hui, les deux chapelles classées au titre des Monuments Historiques de Saint-Thyrse et Saint-Pons font l'objet d'une étude de diagnostic sous l'égide de M. Robert Jourdan, Conservateur Régional des Monuments Historiques en vue de procéder à des travaux de sauvegarde. Enfin, c'est la chapelle Notre-Dame du Roc qui va connaître un chantier de restauration prévu au printemps 2015 sur les parties extérieures à savoir enduit, toiture, ouvertures. Petit rappel : vous pouvez encore participer en faisant un don auprès de la Fondation du Patrimoine (pour plus d'informations, des plaquettes sont en libre-service à la mairie, à la chapelle, à l'église du Sacré-Cœur et à l'Office de Tourisme). En attendant un jour de pouvoir proposer un « circuit des chapelles » pour faire découvrir aux habitants et aux visiteurs nos richesses architecturales.

Information et contact : Amandine Delarbre, Mairie de Castellane 04 92 83 60 07



Carte postale chapelle début 20ème siècle.



Chapelle Saint-Thyrse.



ACTUALITÉS DE L'ASSOCIATION PETRA CASTELLANA



2014 s'annonce comme une année prolifique pour Petra Castellana, association chargée du Musée du Moyen Verdon et de l'organisation d'animations et d'évènements à vocations patrimoniales. À partir de l'automne 2014 l'association animera les traditionnelles Rencontres du Moyen Verdon, cycle de conférences et de débats, pour mieux comprendre les spécificités locales de la région. Ces journées conviviales seront l'occasion de rencontres, d'échanges et de discussions entre les intervenants et le public.

À vos agendas : Samedi 13 septembre à la Mure Argens avec Mme Reboul sur l'histoire et traditions du village ; Samedi 5 octobre à Saint-Jacques et Samedi 18 octobre à Saint-Lions autour de la ruralité et du terroir agricole.

En parallèle, l'association travaille actuellement sur un projet d'exposition « La vie au Pays pendant la Grande Guerre », qui a reçu la labellisation nationale « Centenaire », et qui verra le jour au printemps 2015. Pour le moment, l'association est en plein travail de recherche, passage indispensable à toute création d'exposition, pour prendre connaissance des documents disponibles, définir les thèmes qui seront abordés, et établir le futur parcours que suivra le visiteur dans le musée du Moyen Verdon.

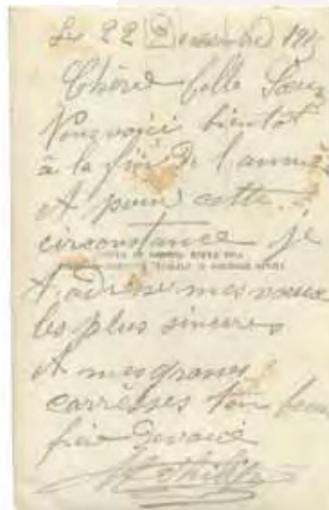
La collecte des objets avance également, et près d'une dizaine de personnes ont déjà prêté des biens/documents/photos datant de la Première Guerre mondiale, qu'ils soient relatifs au « Front », ou à la vie quotidienne de « l'arrière ». L'association relance ici son appel : **si vous possédez encore aujourd'hui des effets de « poilus » (équipements, uniformes, effets personnels, documents, etc.), ou des objets de la vie quotidienne de l'époque (lettres, vêtements, outils, etc.), n'hésitez pas à prendre contact avec l'association et son musée.**

Bien entendu, sans le soutien des collectivités (à commencer par la commune de Castellane), mais aussi des multiples partenaires locaux, ce projet n'aurait pu voir le jour. Pour l'occasion, la « Maison Nature & Patrimoines » (porteur du projet) ainsi que l'association Petra Castellana, ont su s'entourer de partenaires dynamiques et volontaires : Radio Verdon (création de contenu audio), l'association des Cabotins (projets théâtralisés), le collège du Verdon (réalisation d'une exposition temporaire), l'association AGAM (aide à la recherche et intervention), le Musée des ATP de Draguignan (aide à la recherche et partenariat), et de nombreux autres.

Les premiers résultats de cette coopération, seront présentés au cours des journées des **8, 9, 10 et 11 novembre 2014**, pendant lesquelles la commune de Castellane commémorera le centenaire de la Première Guerre mondiale.

Au programme : cérémonie officielle, conférences, expositions temporaires, et de nombreuses autres animations.

Renseignement : Maison Nature & Patrimoines
04 92 83 19 23 / www.maison-nature-patrimoines.com ou Amandine Delarbre - Mairie de Castellane - 04 92 83 60 07



Képi ayant appartenu à Ernest Fenouil, mort en 1914 (dépôt de Mme Pollès). - Lettre de poilu : Marcellin Philip (né le 14/07/1875), mobilisé, écrit à sa belle-sœur pour la nouvelle année 1916.

INVENTAIRE DES COLLECTIONS DU MUSÉE DU MOYEN-VERDON

L'association Petra Castellana poursuit son travail d'inventaire, d'informatisation et de valorisation des collections du Musée du Moyen-Verdon entrepris depuis 2010. À cette fin, les différents objets de la collection sont peu à peu photographiés par le club photo de la MJC de Castellane. Ils sont ensuite décrits sur des fiches inventaires selon une norme précise définie par l'arrêté du 25 mai 2004 concernant tous les musées de France. Ces fiches sont saisies sur le logiciel «Flora Musée» mis à la disposition du Musée du Moyen-Verdon par le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence et utilisé par l'ensemble des musées du département.

L'objectif de cet inventaire est de faciliter les recherches entreprises par l'association Petra Castellana sur les collections, de favoriser les prêts d'objets entre les différents musées du département et de mieux connaître les vastes collections du musée. À ce jour, la collection du musée dépasse les 10 000 objets tandis que plus de 2500 fiches ont été réalisées sur Flora Musée. En ce moment, l'inventaire se concentre sur les collections de photographies et de cartes postales. Plus de 200 fiches ont été réalisées sur les cartes postales et photographies originales détenues par le Musée du Moyen-Verdon et plus de 600 fiches documentaires de reproduction de photographies ont été saisies. Le fond iconographique du musée est riche et concerne de multiples thèmes de la vie quotidienne dans le Moyen-Verdon de la fin du XIX^e siècle aux années 1960 : les travaux agricoles, la vie religieuse et ses processions, la construction des barrages de Castillon et Chaudanne, la fête des Pétardiers de Castellane...

En parallèle, un réaménagement de la bibliothèque du musée a été organisé. Les collections papiers sont regroupées dans un local à l'abri de l'humidité et de la chaleur pour une conservation qui se veut optimale. Là encore, les ouvrages que possède l'association Petra Castellana suscitent l'intérêt. On y trouve par exemple des missels ou encore des manuels scolaires permettant de retracer l'évolution du programme scolaire des débuts de la III^e République au milieu du XX^e siècle. Certains de ces ouvrages ont d'ailleurs été sélectionnés pour la future exposition sur la vie à l'arrière dans le Moyen-Verdon pendant la Première Guerre mondiale que le Musée du Moyen-Verdon présentera l'an prochain.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la Maison Nature & Patrimoines pour télécharger le catalogue «Regards sur les collections» afin de découvrir plus en détail les collections du Musée du Moyen-Verdon.

http://maison-nature-patrimoines.com/app/webroot/img/content/files/catalogue_collection_final.pdf
Pour tout renseignement, association Petra Castellana - 04 92 83 71 80 - petracastellana@free.fr

Carte postale Rue St Victor.



L'objectif de cet inventaire est de faciliter les recherches entreprises par l'association Petra Castellana sur les collections, de favoriser les prêts d'objets entre les différents musées du département et de mieux connaître les vastes collections du musée. À ce jour, la collection du musée dépasse les 10 000 objets tandis que plus de 2500 fiches ont été réalisées sur Flora Musée. En ce moment, l'inventaire se concentre sur les collections de photographies et de cartes postales. Plus de 200 fiches ont été réalisées sur les cartes postales et photographies originales détenues par le Musée du Moyen-Verdon et plus de 600 fiches documentaires de reproduction de photographies ont été saisies. Le fond iconographique du musée est riche et concerne de multiples thèmes de la vie quotidienne dans le Moyen-Verdon de la fin du XIX^e siècle aux années 1960 :

les travaux agricoles, la vie religieuse et ses processions, la construction des barrages de Castillon et Chaudanne, la fête des Pétardiers de Castellane...



Ouvrage, manuel scolaire, collection Petra Castellana.



AU FIL DU VERDON

Nous commençons notre article par un hommage que nous voulons rendre à Andrée BAUDET, première Présidente de notre association « Au fil du Verdon ».

Celle-ci nous a quittés le 2 novembre 2013 et son souvenir reste vif parmi nous. C'était une présidente très active, dynamique, pleines d'idées et qui partageait son savoir, au travers du patchwork et autres travaux d'aiguilles.

Elle a traversé l'épreuve de la maladie avec beaucoup de courage et après avoir repris quelques forces chez elle, nous avons le plaisir de la recevoir parfois au club. Nous passons toutes ensemble un moment agréable et constatons avec bonheur qu'Andrée avait conservé son œil critique lorsqu'elle examinait nos ouvrages en cours.

Nous nous référerions souvent à ses conseils qui étaient toujours précieux.

Souvenir du passé mais si vivant dans notre activité.

Actuellement nous préparons des ouvrages pour le loto de fin d'année et d'autres qui seront présentés au Marché de Noël organisé par « vivre à Castellane », (Association des Artisans et Commerçants).

Nous mettons tout notre enthousiasme dans l'organisation de ces festivités et nous souhaitons vivement que vous serez nombreux à venir.

Passez un bon été.

À bientôt !

*La présidente
Mireille Audibert*

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS « VIVRE À CASTELLANE »

Ln ce début de saison 2014, l'Association des Commerçants et Artisans compte 70 adhérents. Nous sommes là pour promouvoir et valoriser le commerce local. Nous avons déjà participé à la décoration des rues avec l'achat de drapeaux italiens et suspensions florales pour le week-end Primavera organisé par l'Office de Tourisme, puis avec les Boucles du Verdon où de nombreux lots ont été offerts aux gagnants. Un coup de main a été donné à la mairie lors de la fête patronale pour la logistique du corso fleuri.

La deuxième édition de l'annuaire « Vivre à Castellane » est en cours d'édition. Également, les nocturnes des commerces seront encore organisées les mardis soirs en juillet et août. Puis les « Jours Fous » les 18, 19, et 20 Août avec la braderie des commerçants viendront animer la saison. En septembre, la 1^{ère} édition de la journée Provençale se déroulera le dimanche 14 septembre avec groupe folklorique et repas typique. En novembre le loto sera organisé avec de nombreux lots.

Enfin, pour finir l'année en beauté, la soirée choucroute des commerçants et le marché de Noël auront lieu le 1^{er} week-end de décembre et seront cette année à la salle des fêtes.



LES AMIS DE TAULANNE ET DE SIONNE

L'année 2013 a été ponctuée par ses diverses fêtes désormais traditionnelles attirant un nombreux public.

- Le 29 juin 2013

La fête

St Pierre

Messe suivie du repas de midi en toute convivialité sous le chapiteau de la place du village, 46 personnes avec les célébrants de l'office invités à rester déjeuner avec nous.

- Le 29 juillet

2013 Le fête de

Taulanne

57 personnes, très belle fête où l'après-midi récréative proposait des jeux de pétanque et fléchettes pour les adultes et jeux d'adresse plus concours de dessins pour les enfants. Leurs œuvres ont été exposées pour la soirée sous le chapiteau et le dossier des dessins des années précédentes consultable pour ceux qui le désiraient. Après la remise des prix, le repas du soir avec son incontournable soupe au pistou et ses accompagnements ont régalé les convives qui ont pu participer aux animations et jeux spécialement concoctés par les jeunes des deux hameaux, suivis d'un petit spectacle qu'ils avaient préparé dans le plus grand secret,

- Le 2 décembre 2013 à 18h Illumination de la crèche de Taulanne

Des crèches dirons-nous dorénavant car nous avons une deuxième crèche avec santons pour l'intérieur de l'église.

Dans le hameau décoré aux couleurs de Noël, Les jeunes avaient procédé au déneigement, dégagant des places pour le parking des nom-



breuses voitures venant en grande partie de Castellane. Grande affluence dans une église bondée, le vin chaud et les gâteaux étaient agrémentés de musique et clips de Noël projetés sur écran à l'intérieur de l'église trop petite pour contenir tous les sympathisants dont Messieurs Terrien, notre maire et un de ses prédécesseurs Michel Carle ainsi que les religieuses entre autre.

Cette année seront renouvelées, ces mêmes fêtes toujours aux mêmes dates du dernier samedi du mois de juin à 11h pour la messe St Pierre suivi du repas et le dernier samedi du mois de juillet pour la fête de Taulanne avec l'après-midi récréative et soupe au pistou le soir, spectacle et animation musicale, et le 2 décembre pour l'illumination des crèches.

Pour ceux voulant participer à ces fêtes il est impératif de téléphoner au Président de l'association Pierre Bourgard 04 92 83 76 63 pour la réservation du repas 10 jours avant les deux festivités comportant un repas.



CLUB DES AÎNÉS CASTELLANE LA VAILLANTE

Familiante !! pas souvent... La retraite n'est-elle pas une sorte de troisième mi-temps de la vie ? Celle où l'on peut se permettre d'être actif pour le plaisir de l'être.

Bienvenue au Club des Aînés.

Tous les mardis et jeudis permanence au local du club de 14h30 à 17h30 pour se retrouver et pouvoir s'inscrire aux différentes sorties ou voyages.

Notre programme, établi par trimestre, permet aux adhérents de participer aux activités qui sont proposées :

Lundi et Vendredi à 14h30 **informatique avec initiation à internet.**

Mercredi Aquagym (à l'ouverture de la piscine) - S'inscrire à la permanence.

Une fois par mois, pour garder la mémoire des lettres, la **dictée**, ou un petit loto au local du club à partir de 14h30, après midi conviviale où tous les participants repartent avec un lot. **Le cours d'art floral** suivant la disponibilité de la fleuriste Noëlle est très apprécié, sans oublier **j'explique, je fais, je déguste** (recettes de dessert ou d'entrée salée proposées par des membres du club).

Escapade à la journée pour connaître le «ailleurs» l'espace de quelques heures réunissant le culturel, la nature et la gastronomie.

Dans le courant de l'année, des **voyages** sont proposés :

- Du 14 au 20 septembre 2014 séjour à Londres et le Kent.
- Du 13 au 17 octobre 2014 croisière sur le Rhin.
- Du 2 au 7 décembre 2014 les marchés de Noël à Prague.

Pour tous les voyages, les inscriptions doivent être faites à la permanence.



LA CHORALE DE CASTELLANE

Dans une ambiance amicale, la chorale de Castellane, une vingtaine de choristes sous la direction de Philippe et de Marie-Thérèse, se réunit chaque semaine pour partager leur passion, chanter quelques voix, quelques mots placés sur une ligne musicale, de thèmes différents, facile à retenir, oh ! Agréable à écouter, à fredonner, à chanter. C'est facile me direz-vous et pourtant il faut travailler par pupitre, respecter le temps, répéter...

Le résultat est votre encouragement, votre satisfaction.



Pour souder le groupe et mettre en pratique tout ce que les choristes ont appris, ils animent des offices religieux et donnent des concerts pour certaines fêtes à Castellane et dans les environs. Prochainement ils rejoindront Caille pour un rassemblement de chorales, Vergons pour la fête patronale.

Rendez-vous, le **JEUDI à 18 H30 - chapelle St Joseph**

Quelques vers empruntés à Madame Chevreuil : Chants d'ici et d'ailleurs

*Do ré mi fa sol, un ou deux bémols
 À tout ceci quelques jolies paroles
 La si do et voici le bon tempo
 On s'y croirait, on chante, quoi de plus beau ?
 Comptines que maman fredonne à son petit,
 Longues prières sacrées dans nos édifices,
 Envolee patriotique pour ceux trop vite partis,
 Et puis, l'hymne à l'amour, sans cesse un délice.
 Quoi qu'il en soit, c'est un monde merveilleux
 Avec parfum de rêve et d'émotion
 Qui déchaîne grand amour et brûlantes passions
 Vraiment, qui osera demander mieux ?*

CASTELLANE A CÉLÉBRÉ LA 429^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DU PÉTARDIER

Tous les ans, à la même époque, le village de Castellane honore le courage de Judith.

D'après l'histoire, cette femme a en 1586 déversé une cuve de poix bouillante sur le capitaine De la Motte repoussant ainsi les armées du Duc de Lesdiguières et du Baron d'Allemagne qui souhaitaient prendre la cité de Castellane lors de la guerre des religions.

Dimanche, les bénévoles de l'association « Lou Pétardier », la troupe de théâtre « Les Cabotins » ainsi que les habitants de Castellane ont réveillé en eux le souvenir d'ancêtres lointains. Grâce à eux et aux petits doigts de fée des couturières, les soldats, les troubadours, les gentes dames, les paysannes, les paysans revivent le temps d'une journée.

Malgré le temps maussade, mais des températures plus clémentes que l'année dernière, les habitants de Castellane sont venus admirer les saynètes dans les rues du village, notamment la reconstitution historique qui s'est déroulée devant la porte de l'annonciade. Cette année, deux nouveautés ont été constatées, la présence de femmes parmi les bravadiers et de saltimbanques joués divinement bien par les enfants de la troupe de théâtre.

À la fin de la bravade dans les rues du village, les habitants de Castellane se sont rendus à la salle des fêtes pour déguster le repas préparé par la maire du village. La salle des fêtes était comble avec notamment la présence de Jean-Pierre Terrien, maire de Castellane, du député président du Conseil Général, Gilbert Sauvan et du Sous-Préfet Charbel Aboud.

Durant l'après-midi, les autochtones ont pu admirer les saynètes mises en scène par la troupe de théâtre, mais également déguster une petite crêpe ou encore découvrir les jeux en bois. Naturellement, le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Line TILLEMANN





L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE LE ROC

Llle met en place des activités de loisirs pour les enfants et les adultes, organise pendant les vacances d'été et de printemps l'accueil de loisirs et prévoit dès la rentrée scolaire les activités suivantes : Tennis et tennis de table, gymnastique adulte, musculation adulte, tir à l'arc, chanterie et danses récréatives, brico rigolo, randonnée adulte, ski et snow (sorties journalières et séjour), canoë kayak, VTT.

Pour tous renseignements : AEP Le Roc Chemin Notre Dame 04120 CASTELLANE, 04 92 83 71 84

LA SECTION CANOË KAYAK

Fort de ses 5 moniteurs, le club de kayak castellanais propose ses activités depuis 5 ans déjà. Vous pouvez venir essayer à partir de 8 ans, il faut juste savoir nager et être en bonne santé. École de pagaie tous les mercredis de 17h à 19h pour les débutants, et les samedis de 10h à 12h pour les confirmés. Rendez-vous au club, qui se situe derrière la piscine municipale, au bord du Verdon.

Les séances se déroulent en fonction du niveau des participants :

- Initiation devant le local de la section kayak de l'AEP au lac de Castillon, ou bien au lac de Chaudanne.
- Initiation, kayak-polo et apprentissage de l'esquimautage dans le bassin de la piscine municipale.
- Initiation et perfectionnement à l'eau-vive sur le Verdon.

Certaines sorties sont également programmées en mer et sur d'autres rivières que le Verdon.

Information et inscription : Association d'éducation Populaire Le Roc - Chemin notre Dame, - 04 92 83 71 84



RAID VERDON



Le Raid Verdon Aventure continue son voyage sur les chemins, lacs et rivières de notre région.

Pour cette 5^{ème} édition, cette manifestation de sports Nature se déroulera le **Dimanche 28 septembre 2014**. Au programme encore cette année : Course d'orientation, Canoë sur le Verdon, VTT et Tir à l'arc.

Nous tenons à remercier de nouveau tous les bénévoles indispensables à l'organisation de cette épreuve qui nous ont aidés lors des éditions précédentes. (Sans eux rien ne serait possible !)

TAI JI QUAN, ART MARTIAL, ART DE VIVRE

Peut-être avez vous déjà observé dans des parcs, ou vu à la télévision, des groupes de personnes, ou quelque solitaire, effectuant des mouvements lents et harmonieux.

Vous avez envie d'essayer ?

Rejoignez nous le mercredi de 18h30 à 20h30, à Castellane, à la salle multiactivités (dojo), chaque semaine. De mi-septembre à fin juin.

Pour découvrir cet art, à la portée de tous, il vous suffit d'une tenue confortable, et d'une motivation à la régularité, indispensable pour mémoriser et intégrer tout doucement cet apprentissage corpo-

Merci également à tous les partenaires financiers qui nous soutiennent chaque année ainsi qu'aux propriétaires qui nous ont donné les autorisations d'utiliser leur terrain pour les besoins de l'épreuve.

Nous vous attendons encore nombreux pour le Raid Verdon Aventure 2014

Association Verdon Aventure



rel, à votre rythme, sans aucun esprit de compétition.

Vous découvrirez, au fil des séances, une autre approche de votre corps, de votre respiration, et saurez apprécier vos premiers pas dans la coordination des mouvements, la douceur des gestes, et l'équilibre intérieur.

Tout renseignement supplémentaire auprès de Christine BLANC GALLEANO

TEL. 04 92 83 62 26 - (HR) ou 06 76 36 91 98

L'adhésion à l'association ÉQUILIBRE (15€ annuel) et l'inscription aux cours (35€ par mois soit 4 séances, ou 90€ le trimestre) ouvrent aussi l'accès, pour le même prix, aux séances de **Saint André, le mardi de 18h30 à 20h30.**

BIENVENUE À TOUS !





COVOITURAGE 04 : LE SITE DÉPARTEMENTAL DE COVOITURAGE 100% GRATUIT !

Collègues, habitants des Alpes de Haute-Provence ou voyageurs... regroupez-vous pour faire des économies et un geste pour l'environnement.



Dans le cadre de l'agenda 21 départemental, le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence a lancé un site de covoiturage www.covoiturage04.fr. L'idée est de permettre aux habitants du département de partager leur voiture sur les trajets réguliers (domicile-travail) et ponctuels (week-end, vacances etc.) Ceux qui possèdent un véhicule peuvent ainsi faire baisser considérablement leur dépense en carburant. Et ceux qui n'en ont pas peuvent se déplacer à un prix très raisonnable. Économique, écologique, convivial et solidaire, le covoiturage permet de réduire l'encombrement sur les routes et dans les agglomérations. Il contribue au respect de l'environnement.

Comment ça marche ?

C'est simple et gratuit. Connectez-vous sur site Internet www.covoiturage04.fr et inscrivez-vous. En tant que voyageur, vous pouvez consulter les annonces et avoir accès aux coordonnées des conducteurs. Comme conducteur, vous pouvez déposer une annonce et échanger avec les voyageurs qui souhaitent effectuer le même trajet que vous. Ensemble, vous vous mettez d'accord sur les horaires et les lieux de rendez-vous...

Dans un souci de complémentarité avec les transports en commun, le site Internet covoiturage 04 est articulé avec la centrale régionale Paca Mobilité, <http://www.pacamobilite.fr>

Si vous n'avez pas d'accès Internet, il existe un service d'assistance téléphonique 24h/24, 7j/7j au 09 72 26 26 75 (prix d'un appel local). Un conseiller covoiturage prend en charge votre inscription, répond à toutes vos questions et vous renseigne également sur le fonctionnement du site.

Quels avantages ?

Le covoiturage présente plusieurs avantages. C'est un système qui vous permet d'être conducteur aujourd'hui et voyageur le lendemain, si vous le souhaitez. Dans les deux cas, vous :

- agissez pour l'environnement en réduisant vos émissions de gaz à effet de serre et le taux de pollution
- réduisez votre budget déplacements (essence, usure du véhicule.)
- diminuez le nombre de véhicules sur les routes et par la même occasion les embouteillages
- rencontrez de nouvelles personnes et créez des liens avec les habitants du département

Conducteur ou passager, inscrivez-vous maintenant !

www.covoiturage04.fr



CLIC

Le 17 juin 2014 s'est tenue à la salle des fêtes de Castellane, une journée de dépistages coordonnée par le CLIC du Pays Dignois (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) et la Mutualité Française PACA.

Cette action, organisée pour faciliter l'accès aux soins et à la prévention, était ouverte à tous et a permis au public de participer à divers tests de dépistage gratuits et regroupés sur un même lieu.

Ainsi, une quarantaine de personnes a pu profiter des six ateliers proposés, afin de déceler d'éventuels problèmes d'audition, de vision, de mémoire, de nutrition, de glycémie et de tension artérielle. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Ligue contre le cancer, l'Equipe Spécialisée Alzheimer, le groupe Humanis étaient également présents afin de donner informations et conseils.

Le succès de cette journée est très encourageant et prouve un réel désir aussi bien de la part des mutuelles et des professionnels de santé d'agir en amont, que de celle de la population de se préoccuper de sa santé.

Nous vous rappelons que le CLIC du Pays Dignois tient une permanence les premiers et troisièmes mercredis matin du mois à l'Établissement de Santé de Castellane. Il reçoit les personnes à partir de 60 ans pour les accompagner dans leurs démarches administratives mais également pour évaluer leurs besoins et proposer un plan d'aide adapté.



INSTALLATION DE COLONNES À CARTONS POUR FAVORISER LEUR TRI ET LEUR RECYCLAGE

La Communauté de Communes du Moyen Verdon (CCMV) poursuit ses efforts pour améliorer le tri des déchets et a décidé de mettre en place une collecte spéciale pour les cartons sur les principales communes de son territoire, dont Castellane.

La plupart d'entre nous l'oublie trop souvent, mais les cartons sont recyclables. Nous devons donc prendre l'habitude de les trier pour éviter qu'ils ne terminent en centre d'enfouissement.

Trier les cartons, au même titre que le verre ou le papier, doit donc devenir une habitude. C'est pour favoriser ce geste que la Communauté de Communes du Moyen Verdon a installé de nouvelles colonnes spécifiques sur son territoire. Ainsi, du parking Saint Michel à celui de la Boudousque, en passant par l'espace Monaco, la Mairie, ou le parking des Aires, ce sont 5 colonnes réservées aux cartons qui ont été mises en place sur la commune de Castellane. Collectés par les agents de la CCMV, et les employés communaux pendant la saison estivale, ces cartons seront ensuite valorisés.

Les services de la CCMV rappellent que les cartons doivent être pliés et débarrassés de tous plastiques (sauf le scotch), colliers de serrage et polystyrènes avant d'être déposés dans ces colonnes. Par ailleurs, si vous devez jeter de grandes quantités de cartons, il convient de les apporter directement à la déchèterie pour ne pas saturer les colonnes. Et cela vous permettra d'apporter et de trier tout autre déchet qui doit aller à la déchèterie...

NOUS CONTACTER

E-mail : admr.castellane@wanadoo.fr
Tél. 04 92 83 77 19
Port. 06 42 12 25 99
126, Avenue Frédéric Mistral
04120 CASTELLANE



INAUGURATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE CASTELLANE, DE LA MAISON DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE ET DU RÉSEAU DE CHALEUR



Vendredi 20 juin 2014, ces trois réalisations importantes pour Castellane et les localités environnantes ont été inaugurées par Monsieur Jean-Pierre TERRIEN, Maire de Castellane en présence de Madame Patricia WILLAERT, 1^{er} Préfet des Alpes de Haute-Provence, de Monsieur Gilbert SAUVAN, Député et Président du Conseil Général, de Monsieur Jean-Yves ROUX, Vice-Président du Conseil Régional, de Madame Anne HUBERT, Directrice Territoriale de l'Agence Régionale de Santé, de Monsieur Joël BOUFFIES, Directeur du centre hospitalier du Pays d'Aix et de l'Établissement de Digne-Les-Bains, de Madame Alexandra BASQUEZ, Directrice Adjointe de l'hôpital de Digne-Les-Bains, de nombreux élus, directeurs et chefs de service, Présidents d'Associations, résidents, employés de l'hôpital, de la mairie et Castellanais.

À cette occasion, dans son discours, Jean-Pierre TERRIEN a dépeint précisément tous les détails de ces réalisations et a remercié toutes les personnes ayant contribué à la concrétisation de ces magnifiques projets. Voici un extrait de ses propos :

« Ce soir, nous sommes réunis pour inaugurer officiellement trois réalisations déterminantes pour l'avenir de

Castellane que sont l'établissement Public de Santé, la maison de santé pluri professionnelle et le réseau de chaleur bois énergie. Merci à toutes et à tous pour votre présence. Je suis heureux d'avoir soutenu, participé, œuvré, et contribué à la mise en service de ces réalisations en tant qu'adjoint puis comme maire.

À cette occasion, je tiens à remercier tous les élus municipaux qui par leur volonté, leur pugnacité et leur implication ont permis que de tels projets se réalisent afin de préserver la qualité des services offerts à nos concitoyens. Michel CARLE, lors de sa dernière mandature, avait pris la décision de réaliser un nouvel hôpital et une maison de santé. Gilbert SAUVAN, maire qui lui succéda concrétisa avec son équipe tous ces projets en y mettant toute son énergie, ses compétences et son désir de voir aboutir les choses. Ces structures bénéficient aux Castellanaïses et Castellanaïses mais plus largement aux habitants du canton et même au-delà.

Je voudrais tout particulièrement saluer l'ensemble de la communauté hospitalière, les résidents, les professionnels de la maison de santé et le personnel technique du réseau de chaleur qui nous accueillent aujourd'hui.

L'établissement Public de Santé, a intégré ses locaux en février 2013. Ce projet architectural a pu se concrétiser grâce à la mise à disposition d'un terrain par la municipalité de Castellane et aux participations financières actives de l'Agence Régionale de Santé, du Conseil Régional, du Conseil Général et des caisses d'assurance maladie et retraite.

Le coût de la construction est de 10 739 000 € ; un emprunt de 2 110 000 € a été réalisé par l'hôpital avec un autofinancement de 637 000 € puis ont participé : la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) à hauteur de 4 615 000 €, la région (plan État-Région) pour 145 000 €, la région BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) pour 636 000 €, le département à hauteur de 650 000 €, la Carsat (La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) 619 000 €, ARS (Agence Régionale de Santé) a effectué un prêt de 1 326 000 €.

La partie « maison de retraite » de l'établissement offre une capacité d'hébergement d'accueil de 72 lits. L'hôpital dispose de 4 lits de médecine et 5 lits de soins de suite.

Différentes structures contribuent à apporter un confort de vie et un accompagnement plus adapté : Le PASA (pôle de soins et d'activités adaptées) de 12 places ; L'unité Alois dont le rôle est le maintien de l'autonomie pour les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ; L'unité Verdon destinée à limiter les troubles du comportement ; L'accueil de jour, d'une capacité de 6 places, est conçu pour les personnes vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

La commune de Castellane soutient pleinement cet établissement dont l'importance s'étend bien au-delà de notre commune. Nous souhaitons aussi que l'hôpital puisse bénéficier d'une radio avec télédiagnostic. Ce dossier avance puisque la subvention de l'Etat nous est acquise ; il ne nous manque plus que l'aide de la Région. De plus, celui-ci permettrait aux patients de ne pas faire 54 kilomètres et parfois plus pour passer une radio.

La maison de santé pluri professionnelle accolée à l'établissement Public de Santé, regroupe tous les professionnels de santé : infirmières, kinésithérapeutes, médecins et bientôt notre chirurgien-dentiste, intégrera la structure. De même, divers médecins spécialistes et professionnels de santé y proposent régulièrement des consultations dans le cabinet prévu à cet effet. Cette maison de santé pluri professionnelle vise une démarche de coordination et d'amélioration de la qualité des prises en charge des patients en regroupant les professionnels de santé dans le cadre d'un projet territorial de santé.



Le coût de l'opération représente près de : 1.300.000 €, et les subventions nous ayant permis de concrétiser l'opération sont : l'Europe FEADER 200.000 € ; l'ÉTAT (DETR et FNADT) 316.161€ ; la RÉGION 316 160€ avec un autofinancement de la commune de 466 563 €.

La commune de Castellane a recruté pour trois ans, une personne, dans le cadre d'un emploi d'Avenir, afin d'assurer les missions liées à l'accueil et à la prise de rendez-vous de cette nouvelle structure.

L'Établissement Public de Santé et la Maison de Santé portent le nom de « DUCELIA », qui est le nom préromain du chef-lieu de la tribu Ligure des Suetrii était DUCELIA. Le site, dont on ne connaît pas exactement l'implantation pourrait se situer sur la montagne voisine du SIGNAL donc très proche de nous.

Le réseau de chaleur est le fruit d'une véritable volonté politique et d'un engagement de la part des élus pour réduire la facture énergétique communale. Mis en service en janvier 2013, il dessert l'établissement Public de Santé et la maison de santé nouvellement construits, l'ancienne gendarmerie avec quatorze logements, les locaux administratifs du C.C.A.S. et ceux de la Communauté de Communes du Moyen Verdon, la salle des fêtes, les écoles maternelle et élémentaire et à terme le futur gymnase et la crèche.

Cette réalisation d'un coût de 1 557 431 € a pu être rendue possible grâce à l'aide de l'Europe (462 171 €) de la Région PACA (299 910 €) et du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence (20 000 €) avec un autofinancement de la part de la commune de 520 119 €.

Il est de notre devoir, à Castellane, à notre niveau, comme ailleurs, de nous inscrire dans la démarche de transition énergétique en réduisant notre consommation d'énergie fossile au profit d'une énergie renouvelable locale et cela pour préparer l'avenir. Nos futures générations nous en seront reconnaissantes.

Je voudrais remercier très sincèrement au nom des Castellanaises et Castellonais et des habitants des communes voisines, tous ceux qui ont permis ces réalisations :

- Maires, adjoints, conseillers municipaux pour en avoir été les initiateurs et décideurs et ayant permis toutes ces réalisations en mettant à disposition les terrains nécessaires ;
- Tous les financeurs : L'Europe, l'État, la Région, le Conseil Général, l'Agence Régionale de santé, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, l'hôpital et la Commune pour les avoir fortement soutenues financièrement ;
- Le maître d'ouvrage (hôpital de Castellane), l'équipe de maîtrise d'œuvre, le groupement d'entreprises.

Comme vous pouvez le constater l'avenir de Castellane est en marche et je dois remercier au nom des Castellanaises et Castellonais toutes les personnes qui ont permis la concrétisation de ces projets.

Comme là dit si justement André MALRAUX alors qu'il était Ministre d'État chargé des Affaires Culturelles : « Dans un univers passablement absurde, il y a quelque chose qui n'est pas absurde, c'est ce que l'on peut faire pour les autres ».



TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX



Installation scène mobile



Pose plan de ville



Eclairage du terrain de boules



Toilettes publiques extérieures salle des fêtes



Déplacement de la Marianne

Vous reconnaissez-vous ?

